

Affaires courantes

beaucoup que le vice-premier ministre ait attiré votre attention, monsieur le Président, pour donner cette marque de reconnaissance à mes collègues qui ont été élus députés le 8 novembre 1965. Je ne vais pas faire un long discours, mais ma maman m'a dit il y a longtemps d'être toujours prêt. J'ai su qu'il se passerait quelque chose aujourd'hui dès que j'ai mis cette fleur à ma boutonnière. J'ai eu droit à un poème de mon plus fidèle partisan et je crois que les trois autres députés partageront quelques-unes des pensées qui nous parvenues aujourd'hui par la voie du télécopieur.

Mon bon ami, le député de Victoria—Haliburton, a fait mention de l'humanité de la Chambre. Cela peut sembler banal aux gens de l'extérieur, voire à certains députés, mais la Chambre a déjà été un endroit plus humain avant d'être aussi occupée, avant les ordinateurs et les télécopieurs. Je porte cette fleur à la boutonnière parce que je savais que la date approchait, mais c'est hier que le député de Renfrew m'a dit à l'oreille que l'anniversaire était pour aujourd'hui. Il m'a donné l'énorme fleur qui est encore sur mon bureau. J'avais presque oublié, mais le député a dit, en toute humilité, que: «Je porterai un ruban rouge demain, mais pour vous j'ai un ruban bleu pâle. Je n'ai pas pu trouver de ruban bleu royal, mais au moins il est bleu.» Je vois que mon collègue porte le même. Je veux évidemment remercier mes électeurs. La Nouvelle-Écosse, l'Ontario et le Québec sont représentés par les quatre députés ici honorés aujourd'hui. Ça a été une expérience fantastique. Je ne sais vraiment pas si le temps passe plus vite quand on siège dans l'opposition plutôt que sur les banquettes ministérielles. Des rapports différents s'appliquent.

• (1520)

J'ai reçu ce matin par télécopieur un message que j'aimerais vous lire. Après avoir remercié publiquement ma circonscription et tous ceux qui m'ont élu ici, je tiens à remercier également mon excellent ami, le député d'Os-hawa, qui fume le cigare malgré les protestations d'un de ses collègues. Je fume toujours le cigare moi aussi malgré certains décrets de la présidence. Il me faut faire attention où je fume maintenant. Ce message m'est donc parvenu par télécopieur et est appelé une ode:

Quelque chose de très important s'est produit un 8 novembre: Vous avez en effet été élu il y a 24 ans aujourd'hui. Après ces 24 années, vous gardez toujours du coeur au ventre. Même si certains ici dans la circonscription tremblent comme un plat de gelée.

Plusieurs causes ont su attirer votre attention, Mais nous n'en mentionnerons que quelques-unes: Greenwood et VIA Rail, Scott's Bay et lac Meech, Doug Small et consorts et Harbourville Beach.

Les courses à la direction, et même à la présidence, Les cours intensifs de français et les comités, Y a-t-il quelque chose que vous n'essaieriez pas de faire? A travers le rire et les larmes, le plaisir et la tristesse, Je suis persuadé que vous recommenceriez tout comme avant.

Mais aujourd'hui, dans notre grand pays, Recevez le témoignage de mon affection et mes félicitations Pour souligner ces 24 années de travail et de plaisir. Attention, le monde, sa carrière ne fait que commencer.

Monsieur le Président et chers collègues, merci pour tout.

Des voix: Bravo!

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

PÉTITIONS**RÉPONSES DU GOUVERNEMENT**

M. Albert Cooper (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre): Monsieur le Président, conformément au paragraphe 36(8) du Règlement, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles, la réponse du gouvernement à plusieurs pétitions.

[Note de l'éditeur: Voir les Procès-verbaux d'aujourd'hui.]

* * *

[Français]

LE BUDGET SUPPLÉMENTAIRE (B), 1989-1990

L'hon. Robert de Cotret (président du Conseil du Trésor) présente un message dont le Président donne lecture à la Chambre et par lequel Son Excellence le Gouverneur général transmet le budget supplémentaire (B) pour l'exercice se terminant le 31 mars 1990.

RENOI AUX COMITÉS PERMANENTS

L'hon. Robert de Cotret (président du Conseil du Trésor) propose:

Que, conformément aux articles 81(5) et 81(6) du Règlement, le budget des dépenses supplémentaire (B) pour l'année financière se terminant le 31 mars 1990, déposé sur le Bureau plus tôt aujourd'hui, soit déféré aux divers comités permanents de la Chambre comme il suit:

Monsieur le Président, étant donné que la répartition du budget des dépenses supplémentaire (B) aux divers comités est détaillée et que la liste est longue, si la Chambre y consent, je demande qu'elle figure aux Débats comme si elle avait été lue.

M. le Président: La Chambre a entendu la suggestion de l'honorable président du Conseil du Trésor. Est-on d'accord?